

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à la suite des élections.



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 8 mars 2022 à 19 h,
Par visioconférence sur la plateforme Zoom*

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications
M. Marc Gendron, CISS de l'Abitibi-Témiscamingue
M. Marc Bergeron, CISS de l'Abitibi-Témiscamingue
Mme Sarah Charbonneau, CISS de l'Abitibi-Témiscamingue

Absents :

M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
M. Raymond Germain, conseiller de quartier

Assistance : Une personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, celle-ci propose à son conseil de débiter avec le point 7 puisque des invités sont présents précisément pour ce point. De cette façon, Mme Laverdière pourra libérer les employés du CISS plus rapidement. Il est ainsi proposé par M. Gilles Bernatchez d'accepter l'ordre du jour de la séance avec cette modification, tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2021

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2021, tout en rappelant à ses conseillés les points principaux qui ont été abordés. Elle offre les suivis suivants :

- **Jeu libre Rue Paradis** : Avancement avec l'idée de faire de la rue Paradis une rue Jeu libre. Mme Marie-Pier Dupuis est la responsable de récupérer les signatures des citoyens de la rue pour que le projet soit accepté. Celle-ci indique qu'elle s'en occupera lors de l'arrivée du printemps.
- **Feux d'artifice et vols dans les voitures** : Les vols dans les voitures arrivent principalement lorsque des objets de valeurs sont visibles par les fenêtres des véhicules. Les agents de la Sûreté du Québec

demandent donc au conseil de quartier de faire un rappel auprès des citoyens de bien verrouiller leurs portières et cacher les objets de valeur dans les voitures.

- **Retour sur le projet du Parc des Pionniers** : Il y a du retard dans les travaux et Mme Laverdière indique que les responsables des travaux feront de leur mieux pour rattraper ce retard pour que le parc voit bien le jour durant l'été 2022 comme il était prévu.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Dupuis d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-02

4- Retour sur les travaux en cours

- **Parc des Pionniers** : L'arpentage n'a pas été fait à l'automne dernier mais aura lieu dès l'arrivée du printemps. Le projet est en coopération avec la Corporation des parcs et espaces verts et le département du Service culturel de la ville de Val-d'Or. Mme Laverdière ajoute qu'il s'agit de l'une des premières collaborations entre les deux groupes et qu'elle a hâte de voir le résultat final de ce beau projet.

5- Retour sur le budget et le PTI

Il y a de gros travaux prévus pour l'année 2022 à Val-d'Or, dont les suivants qui concernent le quartier Belvédère :

- **Épuration des eaux usées** : Il y aura un ajout d'équipements en vue de la déphosphatation et de la désinfection des eaux usées. Selon Mme Laverdière, la ville de Val-d'Or a un taux de nettoyage parmi les meilleurs de la province, mais l'ajout d'équipements est exigé par le gouvernement du Québec pour toutes ses municipalités.
- **Aréna Kiwanis** : Des travaux auront lieu en 2022 dans l'Aréna Kiwanis de Val-d'Or, il faut donc que les utilisateurs s'attendent à devoir visiter les municipalités avoisinantes pour patiner dans les prochains temps, selon Mme Laverdière.
- **Service incendie** : Un camion-échelle du Service incendie de Val-d'Or devra être remplacé. Les coûts reliés à cette démarche sont assez élevés puisque le camion est fait sur mesure pour chaque municipalité, indique Èveline Laverdière. C'est pourquoi elle en fait la mention dans le cadre du budget.
- **Centre d'opérations des bâtiments** : Un agrandissement du garage est prévu dans le but d'obtenir une quatrième équipe pour s'occuper du déneigement de la ville. Mme Laverdière ajoute que si nous voulons obtenir une plus grande efficacité dans les travaux de déneigement, la première étape est cet agrandissement, qui permettra d'entreposer la machinerie nécessaire.
- **Boulevard Sabourin** : Un égout pluvial sera installé sur le Boulevard Sabourin, entre Des Hauts-bois et le Boulevard Forest.
- **ARVO, épuration des eaux usées** : Il y aura un assainissement des eaux usées dans le secteur de l'aéroport étant donné le développement important dans les environs. Mme Laverdière explique que de nombreuses industries vont s'y installer, mais aussi une garderie. La construction d'une station de pompage et d'un système d'égouts sont ainsi prévus dans les travaux.
- **Planage et resurfaçage** : Des travaux auront lieu sur la 7^e Rue, entre Forest et Dion, et sur le Boulevard Hôtel-de-ville, entre Dupuis et Sabourin.
- **Stationnement du Centre multisport Fournier** : Mme Laverdière indique que le stationnement du Centre multisport Fournier est très mal éclairé, ce qui rend donc son utilisation dangereuse, surtout en hiver comme la nuit tombe plus tôt. Des travaux sont donc prévus pour régler ce problème en 2022.

Les travaux suivants sont prévus ultérieurement, c'est-à-dire dans les deux ou trois prochaines années :

- **7^e rue et Boulevard Barrette** : Le Comité consultatif en circulation a recommandé à la ville de Val-d'Or de sécuriser cette intersection puisque beaucoup de circulation est prévue dans le secteur au cours des prochaines années avec l'installation de plusieurs entreprises et industries.
- **Avenue Dion** : Planage et surfaçage prévus entre la 7^e Rue et Bérard.

- **6^e Rue et Boulevard de l'Hôpital** : Lorsque les travaux concernant le GMF-U seront terminés, la ville de Val-d'Or prévoit une correction de l'intersection, ainsi que la construction d'un trottoir du côté du GMF-U.
- **Boulevard des Pins** : Planage et resurfaçage du Boulevard des Pins dans les prochaines années sur toute sa longueur.

6- Utilisation du budget du conseil de quartier

Lors des dernières rencontres du conseil, celui-ci s'était entendu pour offrir un montant du budget dans le but de la réalisation d'une forêt nourricière, suite à la demande d'une dame du quartier. Cependant, cette dame a dû déménager, le projet a ainsi été mis sur pause. Mme Laverdière aimerait savoir si son conseil veut quand même aller de l'avant avec ce projet en trouvant un nouveau responsable qui aurait des compétences dans le domaine, ou s'ils préfèrent utiliser le budget pour un nouveau projet. M. Bernatchez prend la parole et indique que la ville a sûrement parmi ses employés du département du Sport et plein air qui ont des connaissances dans le domaine et que si c'est le cas, ceux-ci pourrait aider le conseil de quartier à réaliser le projet. Mme Laverdière indique que l'objectif derrière ce budget de quartier n'est pas de s'appuyer sur les employés de Val-d'Or mais de travailler avec les citoyens du quartier en premier lieu. Mme Dupuis, quant à elle, envisagerait plutôt de scinder ce budget et d'en utiliser une partie dans la réalisation d'une œuvre d'art sur le bâtiment du Parc Lemoine qui serait fait par les adolescents pour réduire les problèmes de vandalisme dans le parc. Elle pense qu'avec une contribution par des adolescents, peut-être que ceux-ci respecteraient davantage les lieux.

M. Gilles Bernatchez propose de contacter Embellir Val-d'Or concernant la forêt nourricière et Geneviève Béland, du service culturel, dans le but de trouver un médiateur culturel pour un projet au parc Lemoine. Suite à ces renseignements, le conseil prendra position sur l'utilisation du budget de 2500\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-03-03

7- Maison des aînés, arbres et circulation

Présentation de M. Marc Gendron, chargé de projet pour les deux projets des maisons des aînés actuellement. Marc Bergeron, pour le CISSAT, informe le conseil qu'ils découvrent actuellement l'ampleur du projet en même temps que les citoyens. Le projet accumule actuellement deux mois de retard sur la réalisation, ce qui amène la fin des travaux en novembre ou décembre 2022. La SQI, chargée du projet, met beaucoup d'effort pour réduire les délais et terminer les travaux avant l'hiver prochain, informe M. Bergeron qui n'est pas en mesure de garantir qu'il réussira. Après cette mise en contexte rapide de M. Bergeron par rapport au projet et aux échéances, M. Gendron prend la parole pour demander à madame Laverdière quelle est la préoccupation des citoyens par rapport au projet et à la coupe des arbres du secteur. Mme Laverdière répond que l'endroit de la construction de la maison des aînés est sur un ancien terrain utilisé autant par l'école Fatima que par le centre de la petite enfance La magie du rêve, c'est ce qui crée du mécontentement du côté des citoyens.

M. Gendron souligne que la maison des aînés sera également une maison de type alternative, c'est-à-dire que l'endroit accueillera des personnes souffrant d'un handicap et que ce milieu sera ouvert, ce ne sera pas un endroit clôturé auquel personne n'aura accès. Il considère ainsi que les enfants du quartier ne perdront pas ce terrain et qu'au contraire, ceux-ci pourront s'amuser dans les nouvelles installations de la maison des aînés. M. Bergeron ajoute qu'à la fin des travaux, l'objectif est de replanter des arbres aux endroits où a eu lieu la forestière pour redonner de l'intimité aux environs. M. Gendron propose de faire parvenir au conseil de quartier les plans de replantation des arbres pour rassurer les habitants du quartier Belvédère. Il ajoute que l'objectif du CISS en Abitibi-Témiscamingue est que le centre devienne une fierté pour la population valdorienne et non un dérangement pour le quartier et qu'ils vont œuvrer dans ce sens jusqu'au terme des travaux. Mme Sarah

Charbonneau explique au conseil que le CISS veut entendre leurs commentaires et leurs propositions pour le projet.

Par la suite, Mme Laverdière interroge M. Marc Bergeron au sujet des travaux du Groupe de Médecine Familiale Universitaire (GMF-U) en 2021-2022. Elle demande aux représentants du CISSAT quels sont les objectifs en lien avec le GMF-U dans les prochaines années puisqu'à la base, il s'agissait d'une installation temporaire. Durant les mois d'avril et mai 2022, les travaux débuteront et devraient se terminer avant l'arrivée de l'hiver en ce qui concerne la structure. L'intérieur devrait quant à lui être aménagé au cours de l'hiver. M. Bergeron ajoute que si tout se passe dans les temps, le projet devrait être complètement terminé et entrer en activité en avril 2023.

De plus, un projet d'agrandissement de la garderie La magie du rêve est prévu sur un terrain du CISSAT donc une autre coupe de bois aura lieu dans le secteur. Ce projet permettra de contribuer à certains besoins dans la région en termes de place en garderie. Mme Sarah Charbonneau indique que le personnel du CISSAT souffre aussi de ce manque en garderie, il était donc très important pour l'organisation que le projet se réalise. Ce partenariat entre La magie du rêve et le CISS est donc une grande fierté pour l'organisation qui sera en mesure de soutenir la population valdorienne dans ces difficultés.

8- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- **Deux nouveaux projets de garderie dans le quartier Belvédère :** En premier lieu, l'agrandissement prévu de La magie du rêve permettra d'accueillir 65 enfants supplémentaires lorsque les travaux seront terminés. De plus, sur la rue Bombardier, tout près de la forêt récréative, l'apparition d'une nouvelle garderie permettra d'accueillir 80 enfants. C'est donc 145 places supplémentaires en garderie qui seront créées grâce à ces projets dans le quartier Belvédère.
- **Déneigement près de l'hôpital :** M. Bernatchez est inquiet du déneigement des rues avoisinant l'hôpital. Il indique que les rues sont mal déneigées et que les ambulances ont du mal à y circuler efficacement. Mme Laverdière affirme qu'elle fera des recherches à ce sujet et lui reviendra lors de la prochaine assemblée du quartier.

9- Date et heure de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier aura lieu en mai ou juin 2022, un sondage sera fait auprès des membres du conseil pour déterminer d'une date. Surveillez la page Facebook ou le site Web de la Ville où la date y sera diffusée bientôt.

10- Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20 h 27.

FRÉDÉRIC BISSON
Secrétaire d'assemblée